

Gland, le 13 décembre 2024

**Extrait de procès-verbal  
de la séance du Conseil communal  
du jeudi 12 décembre 2024**

Présidence : Mme Ahimara Buffat

**LE CONSEIL COMMUNAL**

- vu le préavis municipal n° 73 relatif au budget de l'exercice 2025;
- ouï le rapport de la Commission des finances;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

**décide**

- I. d'accepter le projet de budget de l'exercice 2025 de la Ville de Gland présenté par la Municipalité, prévoyant un excédent net des dépenses de CHF 3'224'050.- et une marge d'autofinancement positive de CHF 3'111'050.-.

*Conformément aux articles 160 et ss LEDP :*

*La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil communal.*

Pour le Bureau du Conseil communal :

La présidente :

  
Ahimara Buffat



La secrétaire :

  
Karine Teixeira Ferreira